



**HAL**  
open science

## Master Langues étrangères et échanges internationaux

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Langues étrangères et échanges internationaux. 2014, Université de Cergy-Pontoise - UCP. hceres-02040421

**HAL Id: hceres-02040421**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040421v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation du master



Langues étrangères et échanges  
internationaux

de l'Université de Cergy-Pontoise -  
UCP

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université de Cergy-Pontoise - UCP

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Langues étrangères et échanges internationaux

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3MA150008105

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Cergy-Pontoise.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La mention *Langues étrangères et échanges internationaux* vise à donner à des étudiants ayant un haut niveau dans deux langues étrangères et en français des compétences opératoires dans un domaine économique précis (commerce international, traduction) leur permettant une employabilité rapide sur des postes de cadres supérieurs. Elle regroupe trois spécialités : *Langues et commerce international* (LCI), laquelle se subdivise ensuite en quatre parcours définis sur une base aréale ; *Commerce et partenariats franco-allemands* (CPFA) ; *Traduction économique et juridique* (TEJ). Nonobstant les spécificités intrinsèques à chaque spécialité, la définition des objectifs repose sur une triple dimension : linguistique et culturelle, technique, professionnelle. La mention accueille une moyenne de 101 étudiants en M1 et 65 étudiants en M2.



## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les connaissances et compétences attendues sont clairement explicitées dans le dossier soumis à évaluation : elles concernent tout à la fois un haut niveau de compétence linguistique et culturelle et un degré élevé de technicité dans les deux champs concernés commerce international (pour les spécialités LCI et CPFA) et traduction spécialisée (pour la spécialité TEJ). L'architecture d'ensemble de la mention est très satisfaisante avec un même schéma pour les trois spécialités, pouvant être qualifié de structure en Y : après un premier semestre de M1 commun et visant à consolider les acquis de licence quelle que soit l'origine disciplinaire des étudiants, les semestres 2 et 3 sont consacrés à la spécialisation disciplinaire avant qu'un stage long de six mois ne vienne clore la formation (quatrième semestre). Le fort ancrage professionnel des trois spécialités (*cf. infra*) sert de support à tous les enseignements de préprofessionnalisation ainsi qu'à l'acquisition de compétences transversales, en particulier dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

Le positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique est globalement satisfaisant : il est très satisfaisant au niveau socio-économique avec des partenaires de choix et de véritables synergies avec les acteurs du domaine ; il est plus discutable au niveau scientifique avec des disparités entre les spécialités. Si la spécialité CPFA et dans une certaine mesure le parcours *germanique* de la spécialité LCI reposent sur des infrastructures de recherche reconnues et performantes, cela apparaît moins clairement pour les spécialités LCI et, surtout, TEJ où la dimension recherche est totalement absente (l'équipe pédagogique ne compte par exemple aucun PR susceptible, le cas échéant, d'accompagner des lauréats au niveau du doctorat). L'ouverture internationale reste également très timide : des conventions de partenariat permettent bien d'accueillir des intervenants étrangers, mais rien ne semble avoir encore été mis en place pour intégrer à la formation des semestres complets à l'étranger, voire aboutir à des co-diplômations.

La question de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études est délicate à évaluer au niveau de la mention dans la mesure où le dossier ne traite ces aspects qu'à l'intérieur de chaque spécialité, sans prise de distance globale. Les éléments qui suivent ne peuvent donc être que la somme des détails évalués dans chacune des spécialités. Les effectifs sont très déséquilibrés entre les trois spécialités avec le gros des effectifs en LCI (110), des effectifs pouvant être considérés comme « normaux » pour un master en TEJ (45) et des effectifs très faibles en CPFA (11). Par ailleurs, les données fournies ne permettent pas de se prononcer de façon plus précise sur l'origine disciplinaire ou géographique des étudiants. L'insertion professionnelle est également satisfaisante, hors éventuelles sorties en thèse, qui ne semblent pas être la priorité de la formation, alors que les dispositifs Cifre pourraient y être mis à profit.

Les équipes pédagogiques sont dans l'ensemble bien équilibrées, avec un petit bémol pour TEJ où l'équipe est réduite en enseignants-chercheurs statutaires (hors PAST) et où l'absence de tout PR ne favorise pas l'ouverture vers d'éventuelles poursuites en thèse. Elles intègrent de nombreux professionnels visiblement aguerris à ce type de formation. Les conseils de perfectionnement sont en cours de mise en place avec une composition standard. L'évaluation des étudiants semble pour le moment peu institutionnalisée et plutôt le fait des équipes pédagogiques. Dans l'ensemble, le dossier est de bonne qualité, avec une auto-évaluation sachant prendre la distance nécessaire (surtout pour les spécialités LCI et CPFA). Il en va de même pour les fiches RNCP et les annexes aux diplômes.

- Points forts :

- Formations bien structurées.
- Dimension professionnelle forte et dynamique.
- Bonne insertion professionnelle dans chacune des spécialités.

- Points faibles :

- Dimension internationale peu institutionnalisée.
- Absence de pilotage digne de ce nom au niveau mention.
- Renvoi trop systématique au dossier des spécialités pour un certain nombre d'items.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de renforcer la dimension « mention » tant du dossier que de la formation pour donner du liant entre les spécialités. Ceci vaut également pour le pilotage de la mention qui devrait être mis en place rapidement, en parallèle aux comités de pilotage des spécialités. Enfin, compte tenu de l'ancrage international de la formation, il serait bienvenu d'institutionnaliser des partenariats, par exemple en vue de futures co-diplômations.



# Evaluation par spécialité

## Langues et commerce international (LCI)

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université de Cergy-Pontoise.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Langues et commerce international* vise à former des praticiens du commerce international disposant tout à la fois de solides connaissances linguistiques et culturelles et de compétences approfondies dans les différents secteurs constitutifs de ce champ professionnel. Elle est déclinée en quatre options aréales associant toujours les marchés anglo-saxons à quatre autres zones : marchés germaniques, ibériques et latino-américains, japonais et, à partir de 2014-2015, chinois. Elle accueille une moyenne de 70 étudiants en M1 et de 40 en M2.

- Appréciation :

Les objectifs pédagogiques de la formation sont clairement définis et sont mis en pratique à tous les niveaux de l'architecture de la spécialité : après un premier semestre de M1 mutualisé avec les deux autres spécialités de la mention, la spécialisation se fait progressivement à partir du second semestre avec, en particulier, des cours de spécialité proposés directement dans les langues étrangères choisies par l'étudiant. La formation se termine, au quatrième semestre, par un stage long de six mois donnant lieu à rapport et soutenance. Les différentes facettes de la professionnalisation sont prises en compte à plusieurs niveaux : supports nombreux dans la sphère professionnelle visée, présence de professionnels dans l'équipe pédagogique, formation continue, formation par alternance en M2 désormais étendue au M1. Seul l'adossement à la recherche semble en deçà des attentes d'un master, fût-il professionnel, surtout compte tenu du fait que le domaine visé est propice au montage de thèses Cifre. L'attractivité de la formation est bonne, même si l'on note un déséquilibre naturel entre les aires linguistiques (effectifs réduits en allemand et japonais). Un conseil de perfectionnement est annoncé pour 2013-2014, même si la composition indiquée ne semble pas inclure d'étudiants en cours de formation. La question de l'évaluation des enseignements est limitée à une partie du rapport de stage.

- Points forts :

- Vraie dimension professionnelle avec un solide réseau de partenaires.
- Définition originale de l'objet en termes de marchés aréaux.
- Excellente insertion professionnelle.
- Organisation claire de l'architecture de la formation.
- Mise en place réussie de l'alternance en M2 avec extension en M1.

- Points faibles :

- Suivi des diplômés encore peu institutionnalisé.
- Pas de partenariats internationaux institutionnalisés.
- Adossement à la recherche réduit.



- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de doter les porteurs de projet d'un outil de suivi des diplômés performant et, surtout, institutionnalisé. Compte tenu de la dimension internationale de la formation, il serait bienvenu d'élargir celle-ci par des accords institutionnalisés avec des partenaires à l'étranger (co-diplômes par exemple). Enfin, compte tenu de la présence d'unités de recherche de renom dans l'établissement, il serait judicieux d'en faire davantage profiter les étudiants de niveau M2 avec, en vue, quelques thèses Cifre.



## Traduction économique et juridique (TEJ)

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université de Cergy-Pontoise.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Traduction économique et juridique*, qui a succédé en 2005 à un DESS sur le même périmètre, vise à former des spécialistes de la traduction spécialisée avec un accent particulier mis sur les domaines économique et juridique et en incluant la dimension technologique de la profession (traduction assistée par ordinateur, TAO). Elle accueille une moyenne de 25 étudiants en M1 et 20 étudiants en M2. Elle envisage de s'ouvrir désormais aussi vers les formes dites périphériques de traduction comme la rédaction technique, la traduction web ou encore l'ingénierie linguistique.

- Appréciation :

La spécialité *Traduction économique et juridique* est organisée selon la même architecture d'ensemble que les autres spécialités de la mention : à un premier semestre de M1 commun succèdent deux semestres de spécialisation proposant des enseignements couvrant différents types de traduction vers la langue A de l'étudiant et dans les deux directions pour l'anglais, ainsi que des cours de traductologie et de préparation aux outils de TAO. A ce niveau, le volume horaire spécialisé de M1 pourrait être plus élevé. Le quatrième semestre est consacré à un stage de six mois avec rédaction d'un rapport et soutenance. Si la dimension professionnelle de la formation est bien réelle (présence de professionnels dans l'équipe, stage, préparation au travail dans les conditions du marché, formation continue déjà en place, formation en alternance prévue, etc.), la dimension recherche est en revanche totalement absente dans les faits (il n'y a par exemple pas de PR dans l'équipe de la spécialité susceptible d'encadrer des thèses). La spécialité affiche une attractivité brute satisfaisante, même si le dossier ne permet pas d'évaluer les origines géographiques et disciplinaires. Il en va de même pour apprécier le devenir des diplômés : faute de procédure institutionnelle, il faut prendre le chiffre de 99% d'insertion déclarée avec précaution (combien de temps après la diplômation ? sur quel type d'emplois ?). Un conseil de perfectionnement est en cours de constitution.

- Points forts :

- Formation cohérente couvrant tout le champ professionnel visé.
- Dimension professionnelle marquée.

- Points faibles :

- Dimension internationale absente.
- Dimension recherche absente.
- Volumes horaires de spécialité réduits en M1.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de donner une envergure internationale à cette spécialité par la mise en place de partenariats avec des institutions, par exemple européennes, actives dans le champ de la traduction et des industries de la langue. Indépendamment de la dimension professionnelle marquée de la spécialité, un adossement plus net avec la recherche serait bienvenu, par exemple à travers le recrutement d'un PR « interlangues » de 7<sup>e</sup> section du CNU (sciences du langage). Enfin, compte tenu de son caractère pointu, la formation pourrait gagner à augmenter le volume horaire de spécialité au second semestre de M1.





## Commerce et partenariats franco-allemands (CPFA)

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université de Cergy-Pontoise.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Commerce et partenariats franco-allemands*, issue d'un ancien DESS créé au début des années 2000, vise à former des spécialistes du commerce franco-allemand et de la coopération économique franco-allemande occupant des postes à responsabilité dans les grandes entreprises exportatrices des deux pays. Accueillant une moyenne de 6 étudiants en M1 et de 5 étudiants en M2, elle est organisée autour de trois grands domaines de compétence : savoirs linguistiques et culturels, théorie et pratique de l'international et spécialisation géographique sur l'aire franco-allemande.

- Appréciation :

Cette formation à la dimension professionnalisante très marquée repose sur une architecture d'une très grande clarté : après un premier semestre de M1 mutualisé avec les deux autres spécialités de la mention, les semestres 2 et 3 sont consacrés à la spécialisation franco-allemande proprement dite avec une judicieuse imbrication des cours à dominante linguistique et des cours d'application le plus souvent dispensés en langue allemande (avec certaines mutualisations avec le parcours germanique de la spécialité LCI d'ailleurs). Le quatrième semestre est entièrement occupé par un stage long de six mois suivi d'un rapport avec soutenance. La dimension scientifique du diplôme profite de la présence, en arrière-plan, d'infrastructures de recherche de renom impliquées dans les enseignements de civilisation. Il en va de même pour l'ancrage professionnel avec de nombreux partenaires clairement identifiés. On pourra juste regretter l'absence de partenariat institutionnalisé avec un ou des établissements dans l'espace germanophone. Compte tenu de l'étroitesse du vivier d'étudiants germanistes et du haut degré de compétence linguistique attendu en début de formation, il est difficile d'apprécier les effectifs tant ceux-ci peuvent sembler confidentiels. Il en va de même pour le taux d'insertion, même si l'établissement pourrait apporter son aide aux porteurs de spécialité en leur fournissant des outils d'enquête plus systématiques. La composition de l'équipe pédagogique est très satisfaisante et on peut saluer la mise en place prochaine d'un conseil de perfectionnement au sens strict du terme.

- Points forts :

- Formation visant une niche favorable sur le marché de l'emploi.
- Très bonne structuration des enseignements, avec de nombreux cours en allemand.
- Environnement scientifique et professionnel important et de qualité.

- Points faibles :

- Possibles problèmes de recrutement à court terme.
- Dimension binationale peu marquée dans l'organisation du diplôme.
- Suivi des étudiants peu institutionnalisé.



- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de s'interroger sur la viabilité de la formation à moyen, voire court terme, compte tenu du faible vivier d'étudiants germanistes. Au vu de son ambition franco-allemande, la spécialité aurait tout à gagner à institutionnaliser des partenariats pérennes avec des établissements proposant des formations similaires dans l'espace germanophone. Enfin, on pourrait attendre de l'établissement qu'il aide les porteurs de projet au niveau du suivi des diplômés.



# Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.